



Plan énergie et climat communal

PECC

Présentation au Conseil communal

Lundi 26 février 2024



L'outil PECC



Le canton de Vaud a développé un programme de soutien aux communes de petites ou moyennes tailles pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans climat communaux en proposant:

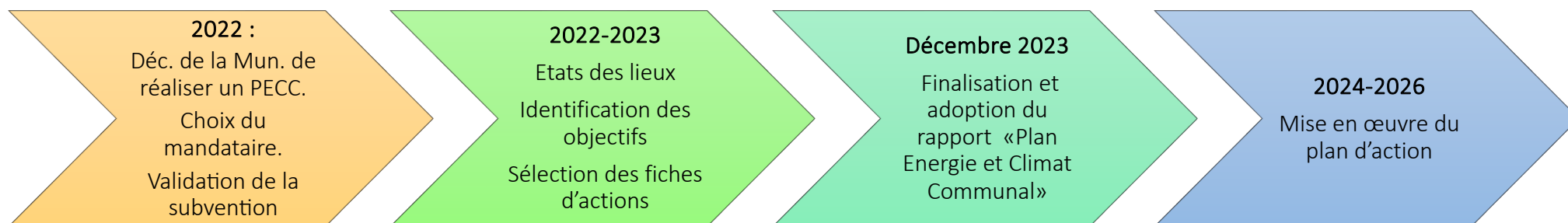
- **Subventions** pour l'engagement d'un bureau externe pour le suivi et l'accompagnement de la démarche

👉 Engagement du bureau Bio-Éco · conseil et stratégie, actif dans les domaines de la durabilité, de la transition énergétique et de la gestion des défis climatiques.

- **Des outils pratiques:**

- ✓ Profil énergétique
- ✓ Bilan carbone simplifié
- ✓ Modèle de plan climat
- ✓ Indentification des enjeux au changement climatique
- ✓ Guides et catalogues de fiches d'actions

PECC – Chronologie de la démarche



18 juin 2023: Acceptation de l'initiative cantonale «Protection pour le climat» par 63% du peuple.

-  Inscription dans la Constitution Vaudoise de l'obligation pour l'Etat et les communes de se doter de plans d'action et d'objectifs intermédiaires pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
-  Le PECC permet de répondre à cette nouvelle obligation

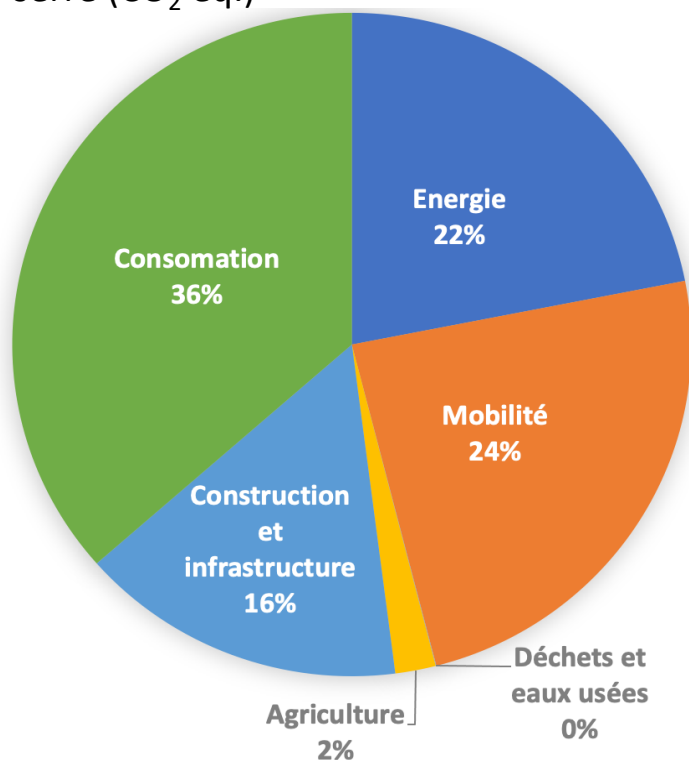


Etat des lieux - Profil Climatique

- Bilan carbone:
 - Mesure les émissions de gaz à effet de serre (EGES)
 - Directes (celles produites sur le territoire communal) et indirectes (émises hors du territoire, notamment en amont ou en aval de la chaîne de valeur d'un bien ou service consommé)
 - Bilan pour tout le territoire communal et pour l'administration communale
 - Basé sur des données statistiques
- **Profil énergétique** pour analyser la consommation et les agents énergétiques pour la production de chaleur et d'eau chaude sanitaire (ECS)
- Profil réalisé en 2023 sur base de données 2019, 2021, 2022.

Bilan carbone territorial

Répartition des émissions de gaz à effets de serre (CO₂ eq.)

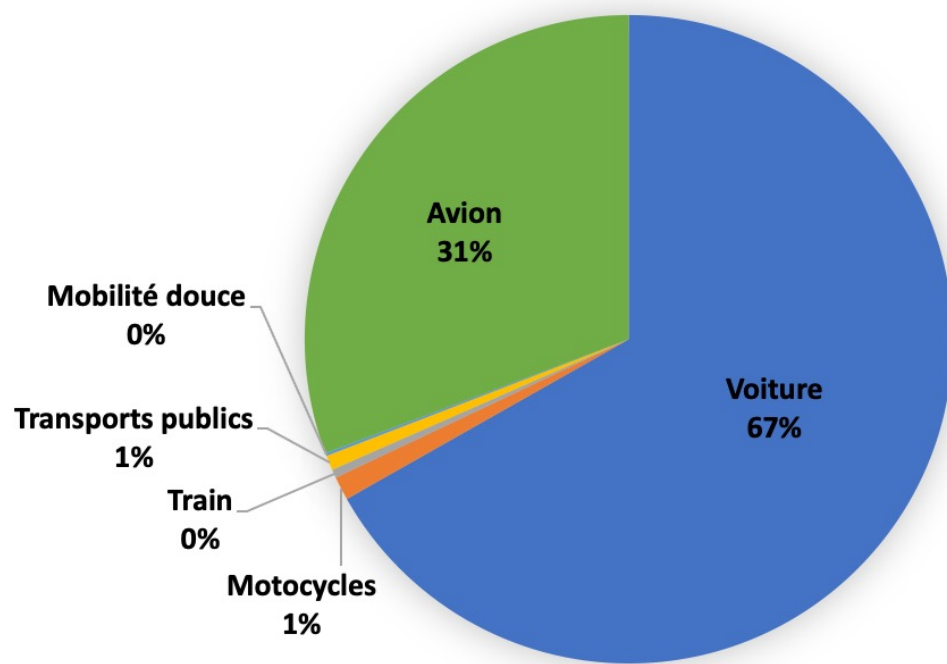


- Emission de **15,1t** gaz à effet de serre / habitant / an
- 74% de ces émissions sont indirectes et 26% sont directes (produites sur le territoire communal)
- L'énergie et la mobilité sont des domaines clés car une majorité de ces émissions sont directes contrairement à la consommation ou la construction.

Mobilité



Mobilité - EGES par mode de transport

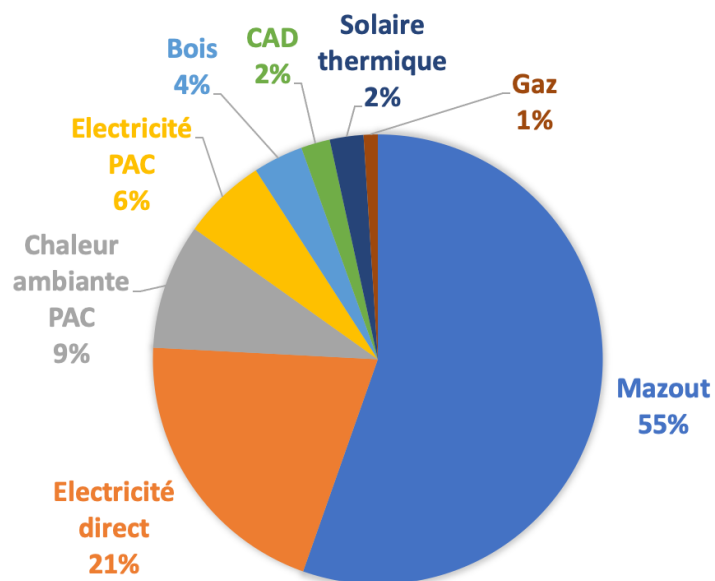


- En raison de sa situation géographique Crans connaît une forte mobilité
- 67% provient de l'utilisation de la voiture, et cela représente 16% des EGES total
- 31% provient de l'avion (émissions indirectes)

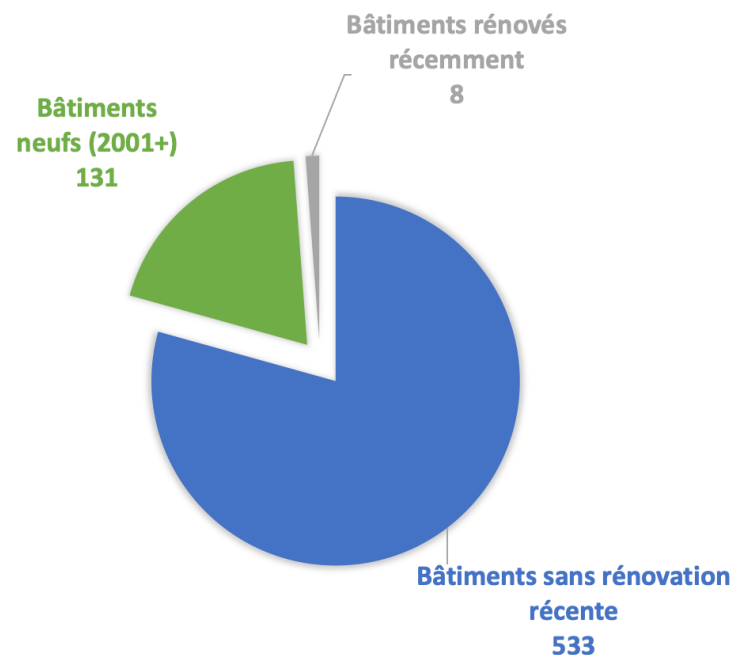
Energie

Ce secteur couvre la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire (92% des EGES de ce domaine), ainsi que l'électricité (8% des EGES de ce domaine).

Agents énergétiques utilisés pour la production de chaleur et ECS
(Consommation [MWh]):

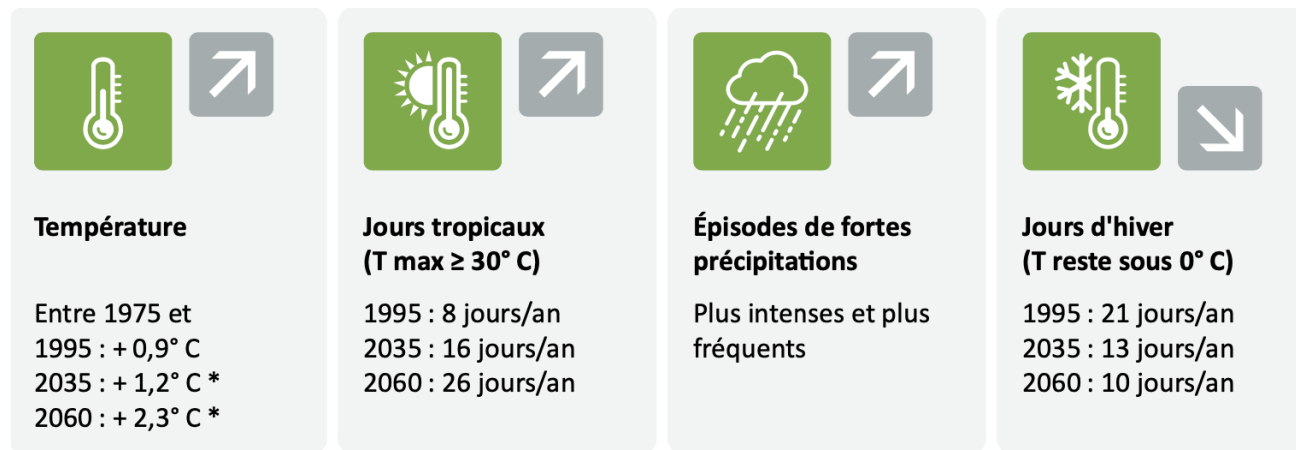


Etat du parc bâti. Profil énergétique



Etat des lieux- Enjeux d'adaptation

- En suisse la hausse des températures a déjà atteint +2,5 ° selon MétéoSuisse.
- Les principaux changements climatiques attendus sur le Plateau (dont fait partie Crans) d'ici 2060 se caractérisent:



* Par rapport à 1995

- On s'attend ainsi à un accroissement des risques dans des domaines aussi divers que l'agriculture, les forêts, la biodiversité, la santé ou les dangers naturels.

Source: <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/climat-et-durabilite/plan-energie-et-climat-communal-pecc/outils-pratiques>, PECC-fiches-adaptation-Plateau-v3



Vision pour le PECC

Les engagements pris au niveau international doivent être respectés. Consciente que ces engagements sont l'affaire de tous, la Commune de Crans entend être acteur de la transition énergétique et faire face au défi du changement climatique à son échelle.

Pour cela elle a pour objectif :

1. D'être un exemple pour les habitants de Crans en menant une politique volontariste pour sortir des énergies fossiles et des utilisations inefficaces de l'énergie, renforcer la biodiversité et favoriser les pratiques de mobilités douces.
2. D'offrir du soutien à sa population afin qu'elle puisse également être acteur du changement.

Plan d'action

Pour réaliser cela des objectifs pour réduire les émissions de CO2 sont identifiés (thème Energie et Mobilité).

Il est cependant nécessaire d'adopter des mesures d'adaptation au changement climatique.

Il est important d'impliquer et d'informer la population car des actions à tous les niveaux sont nécessaires (thème transversale).



Sélection de 11 fiches d'actions afin de répondre à ces objectifs

Objectifs - Thème Transversal

Objectifs:

-  Impliquer la population dans l'élaboration et la réalisation des mesures proposées par la Commune.
-  Soutenir la population et stimuler la transition
-  Réduire et valoriser les déchets de la commune

Fiche d'actions sélectionnées pour y répondre:

- *F 4 : Favoriser la participation et l'engagement de la population (obligatoire)*
- F 1 : Mettre en place une commission
- F 2 : Création d'un fonds pour l'énergie
- F 6 : Réduire, réutiliser et recycler les déchets

Objectifs - Energie et Mobilité

Objectifs:

- 👉 Réduire la consommation d'énergie du parc bâti, augmenter le taux de rénovation des bâtiments privés, assurer la conformité énergétique des bâtiments
- 👉 Réduire la consommation d'énergie des bâtiments communaux, assurer l'exemplarité de la commune dans la conception et l'exploitation de ses bâtiments, décarboner l'approvisionnement énergétique des bâtiments communaux

Fiche d'actions sélectionnées pour y répondre:

- F 13: Planifier l'approvisionnement en énergie du territoire communal
- F 10 : Assurer la conformité énergétique et encourager l'efficacité énergétique des bâtiments privé
- F 11 : Exemplarité des communes dans la conception et l'exploitation de leurs bâtiments

Objectifs - Energie et Mobilité

Objectifs:

- 👉 Développer la production d'électricité photovoltaïque
- 👉 Développer des infrastructures cyclables et piétonnes, réduire l'utilisation de transports individuels motorisés (TIM) sur le territoire communal, améliorer la liaison avec les centres d'activités

Fiche d'actions sélectionnées pour y répondre:

- F 15 : Développer la production d'électricité photovoltaïque
- F 16 : Sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piétons et les vélos

Objectifs - Adaptation aux changement climatique



Objectifs:

- 👉 Renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques, augmenter la canopée urbaine et préserver la santé des habitant-e-s, préserver et renouveler le patrimoine arboré, préserver et renforcer les biotopes naturels
- 👉 Identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes (EEE), préserver l'environnement et la biodiversité, prévenir l'apparition de nouveaux risques infectieux absents de nos régions.

Fiche d'actions pour y répondre:

- Fiche 17- Renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques (obligatoire)
- F 18 : Identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Mesures entreprises 2022-2023

- ☞ F 1: Mise en place d'une Commission
- ☞ F 4: Participation- organisation d'ateliers sur les thèmes de la mobilité, l'énergie solaire, et la rénovation.
- ☞ F. 10 : Conformité et efficacité énergétique des bâtiments privé
 - Recours à un sous-traitant pour le contrôle de la conformité énergétique des dossiers de permis de construire
 - Action Eco-logement pour tous les locataires des appartements communaux (sensibilisation et information sur des mesures de diminution de la consommation énergétique)
- ☞ F 11: Rénovation des bâtiments communaux: réalisation de CECB+ pour les bâtiments de l'administration communale, de l'école, et du Grand Pré 23.
- ☞ F 13: Planification énergétique territorial: lancement de l'étude avec le bureau Navitas Consilium SA
- ☞ F 16: Mobilité – Création de bandes cyclables sur les deux axes principaux de la commune
- ☞ Formations diverses (recensement des arbres remarquables, ateliers participatifs, adaptation au changement climatique etc.)

Conclusion



- Le Plan énergie et climat communal permet:
 - Une approche structurée des enjeux climatiques
 - Identification des domaines ayant un impact et sur lesquels il convient de concentrer nos efforts.
 - Catalogue d'actions réalisables et faisant partie des compétences communales.
 - Permet échanges d'expériences avec d'autres communes.
- Le Plan énergie et climat répond à une nouvelle exigence légale.



Merci pour votre
attention !



CRANS VD

Annexes

Catalogue des fiches d'action

-  Comprend 22 fiches d'actions: elles montrent des pistes concrètes qui relèvent de compétences communales.
-  3 grands thèmes et une fiche obligatoire à réaliser par thème
 - Transversal
 - Energie & Mobilité
 - Adaptation aux changements climatiques

**Favoriser la participation
et l'engagement de
la population**



**Planifier l'approvisionnement
en énergie du territoire
communal**



**Renforcer la biodiversité
pour s'adapter aux
changements climatiques**





Déroulement de la démarche

- Etat des lieux (Municipalité & Mandataire)
 - Récolte de données
 - Profil énergétique
 - Bilan carbone simplifié
 - Panorama des actions réalisées et en cours
- Ateliers participatifs sur les thèmes clés identifiés (Municipalité, Mandataire & Commission)
- Vision et objectifs (Municipalité, Mandataire)
- Stratégie et plan d'actions, proposition des fiches à réaliser (Municipalité, Mandataire & Commission)
- Discussion et validation lors des différentes étapes (Municipalité, Mandataire, Commission & Conseil)
- Suivi de la mise en œuvre (Mandataire)

Définition EGES

Emissions de Gaz à Effet de Serre (EGES):

- **Émissions directes** : les émissions directes sont celles produites par un processus émettant directement des gaz à effet de serre lors de son utilisation. Il s'agit par exemple des émissions au pot d'échappement d'un véhicule brûlant un carburant fossile.
- **Émissions indirectes** : les émissions indirectes sont émises en amont ou en aval de la chaîne de valeur d'un bien ou service consommé. Par exemple, l'achat d'un véhicule en acier n'a pas d'émissions directes, mais ses émissions indirectes sont par exemple celles émises par l'aciérie, en amont de la chaîne de production. Cette notion est parfois appelée énergie grise ou émissions grises.

Source: Ville de Genève, « Bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'administration communale de la Ville de Genève »,

<https://www.geneve.ch/document/bilan-emissions-effet-serre-communale-ville-geneve#:~:text=Émissions%20directes%20%3A%20les%20émissions%20directes,véhicule%20brûlant%20un%20carburant%20fossile.>